



LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION D'AMBULANCIER SESSION 2021-2

Directrice du G.I.P. : Christine MARCHAL

Directeur de l'I.F.A. : Christophe DEBOUT

Référente pédagogique

Formatrice coordinatrice : Florence GRILLET-GAUDRY

Secrétaire : Patricia VANNIER

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon
Groupement d'Intérêt Public
19, avenue de Maison Blanche – 93331 Neuilly-sur-Marne CEDEX
Tél. 01 49 44 36 00 – Fax 01 49 44 36 01
www.ifits.fr
administration@ifits.fr

SOMMAIRE

	PAGES
THEMES DE L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME THEORIQUE ET CLINIQUE	2
OBJECTIFS GLOBAUX DE LA FORMATION	3
OBJECTIFS SPECIFIQUES AU REGARD DU REFERENTIEL DE FORMATION	4
STAGES CLINIQUES ET EN ENTREPRISE.....	18
PLANIFICATION DE LA FORMATION.....	19
EVALUATION ET VALIDATION DES MODULES.....	20
ANNEXE.....	22

THEMES DE L'ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME THEORIQUE ET CLINIQUE

Selon l'arrêté du 26 janvier 2006 modifié relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'Etat d'ambulancier.

Le diplôme peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégrité de la formation, en continu ou en discontinu, soit par le suivi d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modules d'accès au diplôme.

Les modules de formation correspondent à l'acquisition des 8 compétences du diplôme.

MODULE 1	:	Dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient	105 heures
MODULE 2	:	Apprécier l'état clinique d'un patient	70 heures
MODULE 3	:	Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections	35 heures
MODULE 4	:	Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients	70 heures
MODULE 5	:	Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage	70 heures
MODULE 6	:	Assurer la sécurité du transport sanitaire	35 heures
MODULE 7	:	Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins	35 heures
MODULE 8	:	Organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession	35 heures

La formation est dispensée de la manière suivante :

- 455 heures en Institut de formation,

- 175 heures en stage clinique et en entreprise de transport sanitaire.

Le tout sur une base de 35 heures par semaine.

OBJECTIFS GLOBAUX DE LA FORMATION AMBULANCIER

Au terme de sa formation, l'élève ambulancier sera capable d'assurer, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturientes dans des véhicules de transport sanitaires adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic.

Au terme de son cursus de formation, l'élève doit être capable :

- D'apprécier l'état clinique du patient,
- D'assurer des gestes adaptés à l'état du patient y compris dans toute situation d'urgence,
- De respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections,
- D'utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients,
- D'établir une communication adaptée au patient et à son entourage,
- D'assurer la sécurité du transport sanitaire,
- De rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins,
- D'organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et valeurs de la profession.

Le projet pédagogique permet à l'élève :

- De s'inscrire dans une progression personnelle par l'intermédiaire de la supervision professionnelle et pédagogique.
- D'auto évaluer la progression de son apprentissage :
 - lors d'évaluation formative clinique
 - par l'exploitation du vécu de stage et la supervision pédagogique en groupe
 - par la supervision pédagogique individuelle
 - lors des séances de travaux pratiques à l'école
 - lors des stages → utilisation du livret de suivi des acquisitions.

OBJECTIFS SPECIFIQUES AU REGARD DU REFERENTIEL DE FORMATION

Module 1 :

L'élève ambulancier sera capable :

- D'apprécier l'état clinique de la personne au regard de chaque appareil ou système composant le corps humain,
 - protéger et de mettre le patient en position d'attente et de confort,
 - assurer une protection thermique,
 - installer en position latérale de sécurité
 - désobstruer les voies aériennes supérieures et mettre en œuvre une ventilation assistée avec oxygénothérapie (sans intubation),
 - mettre en œuvre une défibrillation externe,
 - arrêter une hémorragie : tampon compressif et points de compression,
 - appliquer les techniques d'immobilisation,
 - connaître la conduite à tenir devant une personne présentant une plaie cutanée, une brûlure, une intoxication,
 - . évaluer la surface brûlée,
 - . pratiquer les premiers gestes de secours,
 - . effectuer un pansement stérile.
 - aider l'équipe médicale à la préparation du matériel (perfusion, intubation...),
 - savoir faire les gestes et ceux à éviter en cas de risque NRBCE,
- D'évaluer l'état d'agitation d'un patient,
 - rechercher la cause de l'agitation et effectuer les soins appropriés à la crise,
 - évaluer la gravité de l'agitation et appliquer les mesures de sécurité pour le patient, l'entourage et soi-même.
 - prendre en charge une personne présentant un état d'agitation,
 - prendre en charge un patient en état d'agitation au regard de la réglementation,
 - faire la différence entre les différents modes d'hospitalisation en milieu psychiatrique,
 - utiliser les moyens de contention au regard des procédures médico-judiciaires,
 - identifier les gestes adaptés à mettre en œuvre et ceux à éviter selon les situations et l'état du patient,
 - demander de l'aide auprès du personnel adapté pour gérer au mieux le patient à prendre en charge,
 - prendre en charge un patient agité en tenant compte des règles d'hygiène, de sécurité et de confort,

- de connaître les notions d'anatomie et de physiologie de l'accouchement,
 - expliquer le développement du bébé pendant la grossesse,
 - citer les principales caractéristiques d'un nouveau-né,
 - définir le score de Malinas,
 - recueillir les informations sur l'état d'avancement du travail en vue de les transmettre (rythme et durée des contractions),
 - appliquer les gestes d'urgence d'un accouchement : préparer le matériel d'accueil du bébé et la prise en charge de la mère (clamper le cordon).
 - évaluer le score d'APGAR et appliquer les gestes d'urgence nécessaires,
 - effectuer les soins au nouveau-né,
 - effectuer une surveillance adaptée de l'enfant et de la mère suite à la naissance,
- d'aider à la médicalisation
 - préparer l'arrivée du médecin,
 - expliquer son rôle pendant la médicalisation,
 - citer les techniques d'aide à la médicalisation.

Module 2 :

L'élève ambulancier sera capable :

- de faire la différence entre pathologie aiguë et pathologie chronique,
- de connaître les notions de base concernant le corps humain (vu par appareil sur l'angle de l'anatomie et de la physiologie),
- de prendre en charge un patient atteint d'une des pathologies les plus courantes en fonction de l'appareil atteint
- d'expliquer brièvement le fonctionnement des organes des sens (œil, oreille),
 - décrire les différents organes qui les composent,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie (troubles de la vision, troubles de l'audition, troubles de l'équilibre),
 - évaluer le score de Glasgow et d'adopter une attitude adéquate au regard de l'état d'agitation du patient,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement du squelette et des muscles,
 - décrire les principaux os et muscles qui le composent,
 - décrire la constitution et le rôle de l'articulation dans le mouvement,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - effectuer un bilan face à une fracture, un polytraumatisé, un traumatisme crânien, traumatisme du fémur et/ou du col du fémur, une entorse ou une luxation, une contusion musculaire,
 - adopter une attitude adéquate au regard de l'état d'agitation du patient,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement des nerfs et du système nerveux,
 - décrire les différents organes qui le composent,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - évaluer le score de Glasgow et d'en effectuer la transmission,
 - évaluer les réflexes pupillaires et d'en effectuer la transmission,
 - évaluer la prise de température et d'en effectuer la transmission,
 - effectuer un bilan face à un état confusionnel, à un délirium tremens, une crise convulsive, un AVC, un état délirant, une maladie de Parkinson ou d'Alzheimer, une sclérose en plaque, une hyperthermie chez l'enfant ou l'adulte, une méningite,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement de l'appareil cardiocirculatoire,
 - décrire les différents organes qui le composent,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - évaluer la fréquence cardiaque (le pouls) et d'en effectuer la transmission,
 - évaluer l'estimation du Temps de Recoloration Cutanée (TRC) et d'en effectuer la transmission,

- évaluer la pression artérielle et d'en effectuer la transmission,
- effectuer un bilan face à une douleur thoracique, une embolie pulmonaire, un choc hypovolémique, une réaction allergique grave (œdème de Quincke), une phlébite,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement de l'appareil digestif,
 - décrire les différents organes qui le composent,
 - expliquer le phénomène de la digestion,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - évaluer les nausées et vomissements et en effectuer la transmission,
 - évaluer les troubles du transit et en effectuer la transmission,
 - effectuer un bilan face à des nausées et vomissements, des troubles du transit,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement de l'appareil respiratoire,
 - décrire les différents organes qui le composent,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - évaluer la fréquence respiratoire et d'en effectuer la transmission,
 - évaluer la saturométrie et d'en effectuer la transmission,
 - évaluer le débit expiratoire de pointe (pic flow) et d'en effectuer la transmission,
 - effectuer un bilan face à une crise d'asthme, une insuffisance respiratoire, un œdème aigu du poumon (OAP), une tuberculose,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement du système endocrinien,
 - décrire les termes suivants : hormones, glande endocrine, endocrinologie,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - évaluer la glycémie capillaire et d'en effectuer la transmission,
 - effectuer un bilan face à un malaise hypo ou hyper glycémique, une hépatite,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement de l'appareil urinaire,
 - décrire les différents organes qui le composent,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - évaluer la fonction rénale (diurèse) et d'en effectuer la transmission,
 - effectuer un bilan face à une personne dialysée, un patient présentant une infection urinaire, une colique néphrétique, ou porteur d'une sonde vésicale,
- d'expliquer brièvement le fonctionnement de l'appareil génital féminin et masculin,
 - décrire les différents organes qui les composent,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - évaluer l'imminence de l'accouchement (score de Malinas) et d'en effectuer la transmission,

- effectuer un bilan face à une suspicion de fausse couche, de grossesse extra utérine (GEU), d'hématome rétroplacentaire, une torsion de testicule,
- d'expliquer brièvement la constitution et le rôle de la peau,
 - décrire les différentes annexes qui le composent,
 - identifier des anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie,
 - effectuer un bilan face à une contusion, une plaie, un purpura, une brûlure,
- de connaître les modes de transmission et les moyens de prévention au regard du VIH et de la maladie SIDA,
 - avoir des notions législatives au regard de cette pathologie (code du travail),
 - décrire les différentes phases de la maladie,
 - citer les modes de prise en charge,
 - expliquer la conduite à tenir lorsqu'un ambulancier prend en charge un patient séropositif, ou malade,
 - en cas d'AES, expliquer sa prise en charge du contact avec le liquide biologique à la médecine du travail,
- de réagir face à une situation d'urgence et
 - évaluer la situation initiale,
 - entamer une prise en charge efficace et professionnelle,
 - observer l'état général et les réactions du patient,
 - effectuer la prise en charge d'une noyade,
 - effectuer le bilan général d'une intoxication par inhalation (snif, monoxyde de carbone),
 - effectuer la prise en charge d'une pendaison,
 - effectuer le bilan général d'une agression,
 - effectuer le bilan général d'une électrisation,
- de prendre en charge une personne en fin de vie et son entourage,
 - citer et expliquer les différentes phases de l'acceptation de fin de vie par le patient,
 - prendre en charge un patient en fin de vie en prenant en compte son environnement bio-psycho-social,
 - connaître les principaux textes législatifs au regard de la fin de vie,
 - connaître les principales déficiences du patient et les moyens de soulager ses souffrances,
 - connaître les soins et accompagnements mis en place dans les structures de soins palliatifs,
- de prendre en charge une personne douloureuse,
 - identifier les signes de détresse,
 - prendre en compte la douleur du patient,
 - citer les différents types de douleur,
 - expliquer la différence entre douleur aiguë et douleur chronique,

- expliquer quels sont les facteurs pouvant modifier la perception de la douleur et donc de l'évaluation,
- évaluer la douleur avec l'outil d'évaluation adéquat,
- rechercher les différents paramètres permettant l'étude de la douleur,
- expliquer les spécificités de la douleur thoracique au regard de la pathologie associée,
- expliquer les spécificités de la douleur abdominale au regard de la pathologie associée,
- de reconnaître les situations de soins,
 - citer la définition de l'OMS de la santé,
 - faire la différence entre maladie et santé,
 - expliquer les processus pathologiques,
 - citer les différentes situations de soins,
- d'effectuer les mesures quantitatives et qualitatives et d'évaluer les signes d'alerte,
 - identifier les principales causes de détresse liées à la pathologie annoncée, à l'état et à la situation du patient,
 - rechercher les signes d'alerte neurologiques
 - rechercher les signes d'alerte respiratoires,
 - rechercher les signes d'alerte cardiocirculatoires,
 - rechercher les signes d'alerte des troubles digestifs,
 - rechercher les signes d'alerte de la glycémie,
 - rechercher les signes d'alerte et de détresse urinaire,
 - rechercher les signes d'alerte chez la femme enceinte,
 - rechercher les signes d'alerte en cas de plaies et/ou de brûlures,
 - rechercher les signes d'alerte face à un traumatisme osseux,
 - rechercher les signes d'alerte face à des troubles des organes des sens (œil, oreille),
- de maîtriser la séméiologie et le vocabulaire médical,
 - décrire le vocabulaire qui se rapporte au contexte de travail,
 - connaître le vocabulaire qui se rapporte à la prise en charge professionnelle,
 - connaître le vocabulaire concernant le corps humain (grandes fonctions, les parties du corps, les positions anatomiques et plans),
- de rechercher les signes cliniques, évaluer le changement de l'état clinique et d'alerter en fonction de l'urgence,
- de réaliser des prélèvements non stériles dans les conditionnements adaptés,
- de transcrire sur une feuille de température et sur une feuille bilan le pouls, la pression artérielle, la température, la saturométrie, l'évaluation de la douleur.

Module 3 :

L'élève ambulancier sera capable :

- d'expliquer le mécanisme de l'infection,
- de définir les notions suivantes : germe, vecteur, réservoir de l'infection, et porte d'entrée,
- d'expliquer le type de porte d'entrée en fonction de la pathologie rencontrée et, par là même de mettre en place des moyens de prévention adaptés afin d'éviter tout risque de transmission,
- de faire la différence entre la transmission directe et la transmission indirecte,
- de citer et expliquer les différents moyens mis en place à l'hôpital afin de prévenir le risque infectieux (le linge, les déchets)
- d'expliquer les moyens de préventions mis en place en fonction du lieu de soins,
- d'expliquer les différents termes abordés (nettoyage, bio nettoyage, désinfection et stérilisation)
- d'utiliser les différentes techniques à bon escient,
- de choisir le produit adapté au geste d'hygiène envisagé,
- d'expliquer la démarche complète de la prise en charge des AES,
- de réagir et effectuer les 1ers soins lors d'un AES,
- d'appliquer la conduite à tenir lors du transport d'un malade en isolement,
- d'utiliser le matériel convenable en fonction du type d'isolement,
- de faire la différence entre un isolement protecteur et un isolement respiratoire,
- d'expliquer le type de déchets au regard du type de contenant (DASRI / DAOM),
- de définir les termes DASRI et DAOM,
- d'expliquer la nécessité d'effectuer un excellent tri des déchets de soins,
- de connaître le principe du « premier rentré – premier sorti » et l'appliquera dans sa gestion des stocks,
- d'exercer sa profession en respectant les précautions d'hygiène liées au transport sanitaire éditées par le C-CLIN,
- d'expliquer les différents temps du lavage des mains à l'eau et au savon mais également à la Solution Hydro Alcoolique (SHA),
- d'effectuer un lavage des mains efficace et aseptique,
- d'utiliser les produits à bon escient,
- de citer les différents temps de lavage en fonction du type de lavage des mains (L. simple, Antiseptique et Chirurgical),
- d'effectuer le nettoyage et la désinfection des différents appareillages utilisés dans la pratique professionnelle ambulancière,
- de choisir le produit adapté au geste à effectuer,
- de respecter le mode d'emploi et les précautions d'usage,
- de vérifier la date d'ouverture et de péremption du produit utilisé,
- d'effectuer le montage, le nettoyage, la désinfection et le remontage des différents matériels de soins,
- de surveiller l'état de propreté et de bon fonctionnement des différents appareillages

Module 4 :

L'élève ambulancier sera capable :

- de citer les différentes parties composant l'appareil locomoteur,
- d'expliquer le rôle des articulations,
- d'expliquer le rôle des muscles dans le mouvement,
- de faire la différence entre une abduction et une adduction,
- de définir le tonus musculaire,
- d'expliquer à quels niveaux agit la charge lourde sur l'appareil locomoteur,
- d'expliquer les conséquences du port de charge sur les différents composants du dos,
- de définir les principaux accidents dorsolombaires,
- d'expliquer le retentissement des accidents dorsolombaire au niveau personnel mais également au niveau professionnel puis au niveau social,
- d'expliquer succinctement les différents traitements préconisés lors d'un accident dorsolombaire,
- de comprendre et d'expliquer les différentes techniques à mettre en place dans sa vie personnelle et dans sa vie professionnelle afin d'éviter de développer un accident dorsolombaire,
- d'expliquer les principes de base de la manutention,
- d'expliquer les règles d'une bonne manutention (conditions, savoir-faire, savoir être et le travail d'équipe, les spécificités liés à la manipulation d'un blessé ou d'un handicapé),
- de citer les principaux matériels utiles à la manutention des patients (brancard, chaise de transport, matelas à dépression),
- d'expliquer la fonction de chaque matériel utilisé,
- d'utiliser les principales postures adaptées à la mobilisation des personnes (la cuillère, la dragonne, l'arche, la fente latérale fléchie, le trépied, l'haltérophile),
- d'utiliser les techniques de déplacement (aide à la marche, déplacement, portage assis-couché, les franchissements d'obstacles, la mise à bord dans l'ambulance),
- d'utiliser les règles et principes d'ergonomie lors des mises en situation pratiques,
- d'organiser le rangement et le stockage des matériels en tenant compte des principes de base de la manutention et des principes ergonomiques.

Module 5 :

L'élève ambulancier sera capable :

- d'exprimer ses propres valeurs au regard de la formation d'ambulancier,
- d'écouter sans émettre de jugement les valeurs de ses camarades,
- d'être respectueux et discret au regard de ce qui sera exprimé dans chaque sous-groupe,
- d'écouter ce qui lui est dit et de le retransmettre à l'ensemble du groupe,
- d'écouter sans émettre de jugement les valeurs de ses camarades,
- de faire preuve de confidentialité,
- d'expliquer le phénomène de la communication,
- d'expliquer le feed-back,
- de citer 6 éléments favorisant la communication verbale,
- de citer 6 éléments favorisant la communication non verbale,
- de citer 5 éléments influençant de manière négative la communication,
- d'utiliser les techniques d'observation et d'entretien,
- d'expliquer le rôle de l'animateur et celui du rapporteur lors d'un travail de groupe,
- d'établir la différence entre secret professionnel et secret médical,
- d'informer le patient sans outrepasser son champ de compétences
- d'énoncer 6 principes fondamentaux concernant les droits des patients,
- de prendre en compte la charte du patient hospitalisé lors de la prise en charge d'un patient lors de l'hospitalisation et/ou lors de sa sortie de l'hôpital.
- de citer les différents types de maltraitance,
- de repérer un cas de maltraitance,
- de décrire la procédure de signalement,
- de citer les différentes professions compétentes dans le signalement et la prise en charge d'une personne ayant subi des maltraitances
- d'expliquer la psychologie de la personne en fin de vie,
- de citer les 5 étapes de l'acceptation d'une issue fatale,
- d'expliquer le concept de mort dans ses grands principes selon les cultures et les religions,
- d'expliquer les soins d'hygiène et de confort des personnes en fin de vie,
- d'expliquer les mesures législatives et réglementaires en ce qui concerne la fin de vie (notion d'euthanasie active et d'euthanasie passive),
- d'évaluer et de prendre en charge la douleur de la personne en fin de vie au regard de ses compétences,
- de prendre en charge une personne en fin de vie lors d'un transport sanitaire,
- de citer l'existence de diverses théories de soins,

- d'expliquer la théorie de V. Henderson,
 - citer les 14 besoins fondamentaux selon la théorie de V. Henderson,
 - expliquer ce qu'est un signe observable,
 - expliquer la différence entre manifestation de dépendance et manifestation d'indépendance,
 - mettre en place des actions de soins au regard de ses compétences afin que le besoin soit satisfait avec suppléance
 - analyser 2 besoins au regard des signes observables,
 - mettre en place des actions cohérentes au regard de ses compétences
 - analyser une situation de soins,
 - analyser chaque besoin au regard des signes observables.

Module 6 :

L'élève ambulancier sera capable :

- de conduire un véhicule sanitaire dans le respect des règles du code de la route et de la réglementation en vigueur,
- de connaître les différentes catégories de véhicule sanitaire,
- de connaître les missions de l'ambulancier en fonction de la catégorie du véhicule utilisé,
- de connaître les différents types de matériel qui doivent se trouver dans le véhicule en fonction de sa catégorie,
- de vérifier la présence des documents obligatoires pour le personnel et pour le véhicule,
- d'installer le patient en position de confort et de sécurité,
- d'adapter sa conduite en fonction des règles de conduite liée au transport sanitaire,
- de transporter le patient en tenant compte des règles de sécurité pour lui-même et pour ce dernier,
- de prendre en compte différents paramètres afin de planifier un itinéraire,
- de maîtriser la lecture des cartes, plans et outils informatiques afin d'établir le meilleur itinéraire pour effectuer le transport dans un maximum de confort,
- de calculer une distance en se référant aux données de la carte,
- de citer l'ensemble des effets du transport sur le patient,
- d'adapter sa conduite au regard de la tolérance au transport du patient,
- de connaître la législation concernant les règles de sécurité de la conduite sans et avec urgence,
- de connaître les différents transports particuliers (détenus, nouveau-nés ou nourrissons, escorte policière, relais hélicoptés, transport de produits sanguins ou d'organes,
- d'adapter sa conduite au regard de la notion d'urgence,
- d'élaborer un constat d'accident à l'amiable,
- de réagir en cas de vol de l'ambulance,
- de vérifier le bon état de marche du véhicule (pneus, vitres, feux, voyants et commandes de signalisation) tous les jours,
- de contrôler les différents niveaux tous les 15 jours,

Module 7 :

L'élève ambulancier sera capable :

- de faire la différence entre 3 fonctions (l'alerte, la surveillance et l'évaluation),
- de réaliser une fiche bilan,
- de mettre en pratique ses connaissances lors des différents TP,
- d'utiliser l'outil informatique,
- de citer les différents éléments qui composent le dossier de soins,
- de connaître les principales règles le concernant sur les plans de la réglementation et de la responsabilité,
- de comprendre la nécessité de la transmission et de l'utilisation que peut en faire l'ensemble du corps soignant,
- d'utiliser les modalités d'écriture et de lecture en fonction du document utilisé pour la prise en charge d'un patient (fiche bilan, transmissions ciblées...)
- d'effectuer une recherche d'informations permettant une prise en charge globale du patient,
- de réaliser une transmission orale en tenant compte des critères d'urgence (bilan précoce et bilan complémentaire),
- d'utiliser un vocabulaire médical et adapté à la transmission,
- d'utiliser la radio-transmission pour transmettre un bilan,
- de connaître les différentes procédures de transmission par moyen radio (alphabet phonétique international...),
- de réaliser une transmission écrite de qualité en fonction du support présenté.

Module 8 :

L'élève ambulancier sera capable :

- de définir le système de la sécurité sociale,
- de citer les différentes branches et les différents régimes de la sécurité sociale,
- d'expliquer le système de l'immatriculation à la SS,
- de comprendre le système hospitalier,
- de citer les alternatives à l'hospitalisation,
- de définir un plan d'urgence et de secours,
- de
- d'expliquer le rôle de l'ambulancier lors d'un plan rouge, d'un plan ORSEC,
- d'expliquer l'organisation de l'AMU,
- de définir le CODAMUTS,
- de citer les différentes missions du SAMU,
- d'expliquer le fonctionnement du SAMU,
- de définir le CESU,
- de citer les différentes missions du SMUR,
- d'expliquer le fonctionnement du SMUR,
- de connaître les différents corps de métiers composant le personnel paramédical et de soins,
- de connaître les différents corps de métiers composant le personnel médical,
- de citer les autres professionnels composant le corps des personnels d'éducation et de rééducation, le personnel médico-technique, et les autres types de personnels
- de définir les fonctions de l'ambulancier dans le binôme ambulancier / auxiliaire ambulancier,
- d'expliquer son activité sur la journée, sur la semaine, et sur le mois,
- d'exercer son activité au regard des règles de déontologie régissant la profession d'ambulancier,
- d'expliquer le travail en collaboration avec la justice et/ou la police,
- d'expliquer le travail en collaboration avec le SAMU,
- d'expliquer le travail en collaboration avec des personnes de droit privé ou public
- de citer les différents outils de planification des transports et d'en expliquer la fonction,
- d'expliquer les règles administratives du transport,
- de définir la prescription médicale de transport (PMT),

- d'expliquer la PMT préalable,
- d'expliquer comment se fait la facturation,
- d'expliquer son rôle dans la facturation du transport,
- de connaître les modalités de la tarification,
- d'expliquer les différences entre les différents forfaits,
- de citer les différentes majorations et supplément et expliquer à quoi cela correspond,
- de définir l'ensemble des éléments composant le dossier de transport,
- d'expliquer les règles légales d'agrément, d'équipement des véhicules, et les assurances,
- de citer les grands points de la législation du travail au regard des accidents du travail droits et devoirs de l'employé et de l'employeur,
- de comprendre le rôle de tuteur,
- de citer les 3 types de stages que rencontre un élève puis le jeune diplômé ambulancier,
- de s'intégrer dans une équipe et d'y trouver sa place de stagiaire puis de professionnel.

LES STAGES EN MILIEUX CLINIQUES ET EN ENTREPRISE

L'organisation des stages relève de la compétence des Instituts de formation d'ambulanciers en collaboration avec les structures d'accueil. Les stages sont effectués sur la base de 35 heures de travail effectif par semaine.

Ces stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extra-hospitalier ainsi qu'en entreprise, dans des structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

Les stages représentent 175 heures, soit 5 semaines.

- 1 semaine en service de court ou moyen séjour ou pédiatrie ou rééducation fonctionnelle.
- 1 semaine en service d'urgence
- 2 semaines en entreprise de transport sanitaire
- 1 semaine en SAMU ou au SMUR ou en service d'urgence

MODALITES GENERALES

AVANT LE STAGE

Chaque stage fera l'objet d'un temps de préparation où seront présentés les objectifs.

PENDANT LE STAGE

L'encadrement est réalisé sur un projet de tutorat établi entre l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation d'Ambulanciers et le référent encadrant l'élève dans la structure d'accueil.

Le livret de suivi des acquisitions doit permettre de suivre les acquisitions des compétences de l'élève ambulancier tant sur l'école que sur le lieu de stage.

APRES LE STAGE

Une exploitation du stage centrée sur l'apprentissage et répondant à l'attente des objectifs institutionnels et personnels.
Une supervision professionnelle centrée sur le vécu du stage.

PLANIFICATION DE LA FORMATION
SESSION DU 30 AOUT 2021 AU 21 JANVIER 2022

EVALUATIONS ET VALIDATIONS

MODULES	EPREUVES	NOTATION	CONDITION DE VALIDATION DU MODULE
1	Epreuve pratique simulée en salle : prise en charge d'une détresse vitale	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
2	Epreuve pratique simulée en salle : évaluation clinique et soins adaptés.	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
3	Epreuve écrite anonyme et une épreuve pratique simulée	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
4	Epreuve pratique simulée de prise en charge d'un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
5	Epreuve orale à partir d'un cas vécu en stage ou d'une présentation d'un cas concret proposé par l'IFA	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
6	Evaluation au cours du stage en entreprise	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
7	Epreuve orale d'une transmission d'informations à partir d'un cas concret	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
8	Epreuve écrite anonyme : série de questions (QROC et/ou QCM) et une épreuve orale	Sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20

OBTENTION DU DIPLOME D'ETAT D'AMBULANCIER

Est subordonnée :

- Au suivi du cursus complet de formation (pas plus de 2 jours d'absences justifiées) qui permet d'acquérir les compétences liées à l'exercice du métier.
 - Cours
 - Travaux dirigés,
 - Travaux de groupes,
 - Séances d'apprentissages pratiques et gestuels
 - Stages cliniques et en entreprises

- A la validation des 8 modules.

- A l'obtention de l'AFGSU niveau 2.

DATES DES EVALUATIONS SOMMATIVES

- 09 septembre 2021 : évaluation formative type validation écrite

- 16 septembre 2021 : Module III écrit
- 17 septembre 2021 : Module III pratique
- 24 septembre 2021 : Module IV pratique
- 26 novembre 2021 : Module V oral

- 10 décembre 2021 : Module II et VII pratique et oral
- 16 décembre 2021 : AFGSU
- 17 décembre 2021 : Module I pratique
- 13 janvier 2022 : Module VIII écrit + oral

ANNEXE

RENSEIGNEMENTS UTILES

INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON
INSTITUT DE FORMATION D'AMBULANCIERS
19 avenue Maison Blanche
93330 NEUILLY SUR MARNE CEDEX

Florence GRILLET - GAUDRY	-	Référente pédagogique Formatrice coordinatrice	:	01 49 44 36 09 f.gaudry@ifits.fr
Patricia VANNIER	-	Secrétaire	:	01 49 44 36 38 p.vannier@ifits.fr
Christophe DEBOUT	-	Directeur de l'IFA	:	01 49 44 36 33 c.debout@ifits.fr
N° de fax			:	01 49 44 36 01
Standard			:	01 49 44 36 00

